

DECRET N°95-66 du 28 Février 1995
portant nomination des Membres du
Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à l'Action Sociale (FSAS)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PR du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 6 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- VU le Décret N°93-281 du 3 Décembre 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Fonds de Soutien à l'Action Sociale ;
- VU le Décret N°95-59 du 27 Février 1995 complétant les dispositions de l'article 7 du Décret N° 93-281 du 3 Décembre 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Fonds de Soutien à l'Action Sociale ;
- SUR Proposition du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Février 1995

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés membres du Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à l'Action Sociale, les personnes dont les noms suivent :

- Madame VIEYRA Sabine, représentant du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- Monsieur LAOUROU Grégoire, représentant du Ministre des Finances ;

.../...

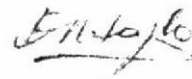
- Madame AHOUANDJINOUE Hortense, représentant du Ministre de la Santé ;
- Monsieur GOUNDETE Charles, représentant du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- Monsieur DOMINGO Francis, représentant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Monsieur AGBEDE Ernest, représentant du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- Madame LOHINTO Edwige née ADJANONHOUN, représentant du Ministre du Développement Rural ;
- Monsieur FASSASSI Moussibaou, représentant du Ministre de l'Education Nationale ;
- Madame DJIMA Geneviève, représentant du Directeur de la Loterie Nationale du Bénin ;
- Madame AGBEILLE Rabiatou, Chef Service Départemental des Affaires Sociales de l'Atacora ;
- Madame TAUZIET Louise, Chef Service Départemental des Affaires Sociales de l'Atlantique ;
- Madame CHABI Hortense, Chef Service Départemental des Affaires Sociales du Borgou ;
- Monsieur GANHOVI Roger, Chef Service Départemental des Affaires Sociales du Mono ;
- Madame DAASSOUNON Agnès, Chef Service Départemental des Affaires Sociales de l'Ouémé ;
- Madame GBAGUIDI Epiphanie, Chef Service Départemental des Affaires Sociales du Zou.

Article 2. - Madame VIEYRA Sabine, Directrice des Affaires Sociales, est nommée Présidente du Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à l'Action Sociale.

Article 3. - Le présent Décret sera enregistré au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Février 1995

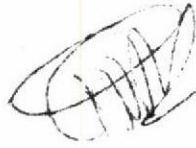
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du
Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.

.../...

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la
République, chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



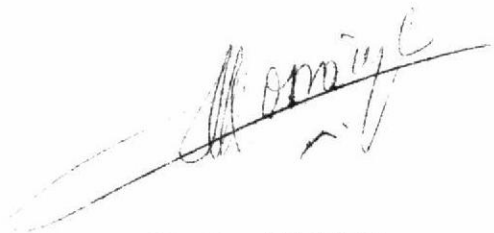
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
et des Affaires Sociales,



Kadiatou-Koubourath OSSENI.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MTEAS 4
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DB-DSDV-DCF-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM 2 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-